

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
31 MARS 2017**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
31 MARS 2017**

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10
Renseignements complémentaires	11 - 12



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres et aux administrateurs de
Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.





J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de levées de fonds et dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de levées de fonds et dons reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net non affecté.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Sophie Houle CPA INC.

Montréal, Canada
Le 15 juin 2017

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A111691



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2017

Page 3

	2017	2016
Produits		
Subventions - (Annexe A)	165 265 \$	153 757 \$
Boccia - (Annexe B)	41 003	33 752
Championnat canadien de Boccia	74 996	-
Dons et levées de fonds - (Note 8)	30 371	31 406
Cotisations des membres	1 980	1 520
Autres revenus	1 064	747
	<hr/> 314 679	<hr/> 221 182
Charges		
Fonctionnement - (Annexe C)	117 925	141 015
Service aux membres - (Annexe D)	75 995	63 790
Représentation et vie associative - (Annexe E)	9 794	12 874
Championnat canadien de Boccia - (Annexe F)	91 164	-
	<hr/> 294 878	<hr/> 217 679
Excédent des produits sur les charges	<hr/> 19 801 \$	<hr/> 3 503 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2017

Page 4

	Affectés au déve- loppement	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2017 Total	2016 Total
Solde au début	41 000 \$	7 624 \$	2 894 \$	51 518 \$	48 015 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(2 195)	21 996	19 801	3 503
Solde à la fin	41 000 \$	5 429 \$	24 890 \$	71 319 \$	51 518 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

État de la situation financière

31 mars 2017

Page 5

	2017	2016
Actif		
Court terme		
Encaisse	-	51 072 \$
Débiteurs - (Note 3)	43 137	17 169
Subventions à recevoir	100 710	15 807
Frais payés d'avance	13 252	7 634
	157 099	91 682
Immobilisations - (Note 4)	5 429	7 624
	162 528 \$	99 306 \$
Passif		
Court terme		
Excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires	36 753 \$	-
Emprunt bancaire - (Note 5)	7 551	19 547
Créditeurs - (Note 6)	46 905	28 226
Revenus reportés	-	15
	91 209	47 788
Actifs nets		
Affectés au développement - (Note 7)	41 000	41 000
Investis en immobilisations	5 429	7 624
Non affectés	24 890	2 894
	71 319	51 518
	162 528 \$	99 306 \$

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2017

Page 6

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	19 801 \$	3 503 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	2 195	1 709
	21 996	5 212
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement - (Note 9)	(97 825)	(4 366)
	(75 829)	846
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-	(6 511)
Activité de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(11 996)	19 547
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(87 825)	13 882
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	51 072	37 190
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin	(36 753) \$	51 072 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

L'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux est un organisme à but non lucratif, constitué le 28 février 1990 en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de rendre accessible, promouvoir, développer et soutenir le sport adapté auprès du plus grand nombre de personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des revenus

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés et les revenus autonomes et de financement privé sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Apports reçus sous forme de services

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié gratuitement d'espace locatif. De plus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

2. Principales méthodes comptables - (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. Débiteurs

	2017	2016
Clients et autres débiteurs	30 826 \$	8 011 \$
Taxes à la consommation	12 311	9 158
	43 137 \$	17 169 \$

4. Immobilisations

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement	1 274 \$	540 \$	734 \$	917 \$
Matériel informatique	18 284	13 589	4 695	6 707
	19 558 \$	14 129 \$	5 429 \$	7 624 \$

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$ laquelle porte intérêt au taux de 6,65 % (9,10% en 2016).

6. Créditeurs

	2017	2016
Fournisseurs et frais courus	38 908 \$	20 982 \$
Salaires et vacances à payer	7 997	7 244
	46 905 \$	28 226 \$

7. Actifs nets grevés d'affectation d'origine interne

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des actifs nets d'un montant de 41 000 \$ pour le développement du boccia. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

8. Programme Placements Sports

Les produits et les charges afférents au Programme Placements Sports se détaillent comme suit:

	2017	2016
Produits		
Sports Québec - Subvention d'appariement utilisée au cours de l'exercice	67 457 \$	61 159 \$
Charges		
Salaires et charges sociales	67 457	61 159
Apports à reporter	-	-
	\$	\$

L'organisme a recueilli un total de 30 115 \$ (27 303 \$ en 2016) en dons admissibles au Programme Placement Sports, lui donnant droit à un appariement de 78 300 \$ (70 988 \$ en 2016). De ces montants, une somme de 67 457 \$ a été constatée en 2017 (61 159 \$ en 2016).

L'organisme cède la propriété de 10% des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 10% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2017, la juste valeur des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 40 623 \$ (25 489 \$ au 31 mars 2016).

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2017	2016
Débiteurs	(25 968) \$	(2 787) \$
Subventions à recevoir	(84 903)	2 680
Frais payés d'avance	(5 618)	4 036
Créditeurs	18 679	(5 810)
Revenus reportés	(15)	15
Apports reportés	-	(2 500)
	(97 825) \$	(4 366) \$

10. Instruments financiers**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

10. Instruments financiers - (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2017

Page 11

	2017	2016
Annexe A - Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- Fonctionnement (PSFSQ)	59 098 \$	59 098 \$
- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	25 000	25 000
- Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	9 000	5 500
- Subvention d'appariement du Programme Placements Sports - (Note 8)	67 457	61 159
Ville de Montréal		
- Aide financière aux OBNL locataires	355	355
Autres subventions	4 355	2 645
	165 265 \$	153 757 \$

Annexe B - Boccia

Programme Équipe du Québec		
- Contributions des athlètes	20 460 \$	20 850 \$
- Dons	4 200	2 650
- Revenus divers	445	1 488
Circuit Boccia Québec	3 159	4 359
Stages et formation	550	-
Vente d'équipements sportifs	9 720	3 645
Championnat provincial	50	25
Événements spéciaux	2 419	735
	41 003 \$	33 752 \$

Annexe C - Fonctionnement

Salaires et charges sociales	87 555 \$	110 099 \$
Fonctionnement du bureau	11 758	11 587
Honoraires contractuels et autres services professionnels	7 379	5 828
Activités de levées de fonds	7 477	9 919
Amortissement des immobilisations	2 195	1 709
Intérêts et frais bancaires	848	1 000
Traitement de la paie	713	873
	117 925 \$	141 015 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2017

Page 12

	2017	2016
Annexe D - Service aux membres		
Circuit du Québec, Boccia - Transports, hébergement et autres charges	11 463 \$	9 790 \$
Équipe du Québec - Boccia	47 853	42 390
Coût des équipements sportifs	13 464	6 371
Championnat provincial de Boccia	3 050	2 751
Autres disciplines	165	82
Événements spéciaux	-	2 406
	<hr/>	<hr/>
	75 995 \$	63 790 \$

Annexe E - Représentation et vie associative

Représentation	5 817 \$	6 899 \$
Vie démocratique	1 206	385
Assemblée générale	545	3 313
Cotisations, affiliations et congrès	1 689	975
Promotion	537	1 302
	<hr/>	<hr/>
	9 794 \$	12 874 \$

Annexe F - Championnat canadien de Boccia

Transport, hébergement et autres charges	51 484 \$	- \$
Salaires et charges sociales	18 883	-
Location de salles	10 283	-
Vêtements promotionnels	6 920	-
Honoraires contractuels	1 960	-
Promotion	1 634	-
	<hr/>	<hr/>
	91 164 \$	- \$
